

OFFRE D’EMPLOI : POMPIER

Profil recherché : Nous recherchons une personne positive et souriante qui a la capacité d’avoir du plaisir au travail, qui est reconnue pour son savoir-être et qui adhère aux valeurs d’authenticité, de respect et d’engagement.

Description du poste : Sous la supervision du directeur des service incendie, le pompier effectue notamment les tâches suivantes :

Participer aux activités de formation et d’entrainement ;

Répondre à toute forme d’appel d’urgence incendie ;

Exécuter les opérations inhérentes à une intervention incendie ;

Effectuer des activités de prévention incendie ;

Effectuer des tâches d’inspection et d’entretien du matériel, de nettoyage de la caserne, des véhicules et des équipements ;

Assurer toutes autres tâches requises de l’officier en charge de l’intervention ;

Accomplir toutes autres tâches connexes.

Exigences :

Détenir la formation « Pompier 1 » de l’École nationale des pompiers du Québec ou son équivalent ou s’engager à la compléter avant juillet 2022 (prêt à suivre le programme du certificat Pompier 1) ;

Être en bonne santé et en bonne forme physique.

Atouts :

Avoir un permis de conduire de classe 4A ou être prêt à l’obtenir ;

Résider à Saint-Pierre-de-l’Île-d’Orléans ou à Sainte-Pétronille ;

Travailler à Saint-Pierre-de-l’Île-d’Orléans ou à Sainte-Pétronille ;

Être disponible de jour.

Conditions d’emploi : Emploi à temps partiel (sur appel lors des interventions).

Salaire : Selon la politique salariale en vigueur.

Date d’entrée en fonction prévue : Dès que possible.

Le postulant doit faire parvenir son curriculum vitae et une lettre de motivation démontrant son intérêt à faire partie du Service des incendies et en quoi sa candidature répond aux exigences de l’emploi.

Date limite de dépôt des candidatures : Jeudi 16 aout 2018 à midi.

Méthode de transmission : Par la poste au 515, Route des Prêtres, Saint-Pierre-de-l’Île-d’Orléans (Québec) G0A 4E0 ou par courriel rh@stpierreio.ca.

Date des entrevues : 21 aout 10 h 30 à 12 h 00.

Nous remercions tous les candidats ayant soumis leurs candidatures, veuillez toutefois noter que seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

La Municipalité souscrit au principe d’égalité des chances en emploi. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d’alléger le texte.